

Projet de territoire, c'est parti pour la communauté

Un comité de pilotage pour le lancement du projet de territoire, c'est la réunion à laquelle ont pu assister les élus de la communauté de communes Pyrénées-vallées des Gaves, présidée par Noël Pereira, qui a ouvert la séance en présence du bureau d'études Artelia, « Il s'agit de mieux nous connaître pour mieux appréhender l'avenir et bâtir des politiques qui correspondent mieux à l'espace du territoire ». Laurent Grandsimon, maire de Luz mais aussi et surtout dans ce cas président du Parc national, a ensuite pris la parole : « La présence du Parc dans cette démarche est une très bonne chose. Nous sommes au cœur du massif pyrénéen où de nombreuses communes sont signataires de la charte de territoire. L'action du Parc national dans la démarche d'aujourd'hui, c'est que nous prenons en charge le volet du plan paysage et nous sommes heureux que la communauté de communes ait voulu s'associer au Parc ».

Un partenariat qui s'étend aussi aux institutionnels, aux syndicats et aussi à l'Unesco et qui va durer plus de deux ans, le temps nécessaire pour dessiner les contours d'un avenir qui prend en compte le SCOT, le plan paysage et le plan climat : « C'est une belle aventure, nous avons plaisir à travailler avec vous, a indiqué le responsable du bureau

d'études, nous allons repenser le cheminement des piétons, l'espace public, les écoquartiers ». Afin d'illustrer ses propos, deux vidéos ont été diffusées avec l'intervention de deux élus, du côté de l'Alsace, qui témoignaient de leur propre expérience. Il y a celui qui rend les bordures à la nature, « on laisse la biodiversité se redévelopper. Bien sûr, il y a

quelques mauvaises herbes qui ne sont pas plus mauvaises que d'autres. Il faut aussi installer des bancs qui sont des lieux de convivialité car on a tout intérêt à avoir de petits endroits où on se retrouve ». Quelques exemples qui donnent une idée du travail qui attend le comité de pilotage pendant deux années : « Nous allons réfléchir aux axes possibles de développement sur votre territoire en trois étapes : le diagnostic, la stratégie et le programme d'action. Nous devons définir la perception qu'ont les habitants de leur territoire, leurs besoins, leurs projets et surtout être à l'écoute, la décision finale reviendra aux élus ». Dans l'immédiat, des ateliers de travail devraient être mis en place sur le terrain pour s'adresser directement aux habitants, leur proposer des balades commentées et, bien sûr, recueillir leur avis. Un premier pas dans ce projet de territoire.

Delphine Pereira



Une réunion où les élus, bureau d'études et architectes ont établi un contact. / Photo D. P.